Association pour la création du parc naturel régional
Comminges Barousse Pyrénées
Hôtel communautaire
15, avenue du Comminges
31260 MANE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2023

Etaient présents ou représentés pour le collège des communes : Bernard DUMAIL, Jean CAZES, Jean-Pierre VIALATTE, Michel LAVIGNE, Jean-Sébastien BILLAUD-CHAOUI, Jean-Michel LOSEGO, Henri LASSUS, Joëlle FORTASSIN, Sylvain SAVAZZI, Thierry TOUBERT, Jacque DRAPE, Jean-Charles ROSELLO, Pascal PENETRO, Jean-Pierre ESCAIG, Michel LADEVEZE, Yves PLANAS, Jeanine MONTES, Serge DE PECO, Patrick SAULNERON, Alain SOUET, Didier TREY, Claire VOUGNY, Frédéric LAVAIL, Michel AUBERDIAC, Alain LASSERRE, Daniel SARRAUTE, Michel MASQUERE, Nicolas ROSTAING, Albert CIGANA, Marie France DANFLOUS, Maryse MOURLAN, Jean-François ABADIA, Jean-Jacques RIVES, Philippe LAGRANGE, Didier TRENQUE, Jean-Bernard PORTET, Yvette GARLANTEZEC, André DURAN, Pascal LOUSTAU, Jean-Pierre DUPRAT, Robert FORASTE, Catherine ENEL, Brigitte SEGARD, Alain PORTE, Bernard Ducasse

Etaient présents ou représentés pour le collège des communautés de communes : Farida BOUKEBBOUCHE, Marcel CAU, Jean-Michel DAT, Denis MARTIN, François ARCANGELI, Raymond JOUBE, Marie-Christine LLORENS, Jean-Bernard CASTEX, Daniel SOUPENE, Loïc GOJARD

Etaient présents ou représentés pour le collège de la région Occitanie : Carole DELGA, Fabrice de COMARMOND, Yann HELARY

Etaient présents ou représentés pour le collège des conseils départementaux : Sébastien VINCINI Roselyne ARTIGUES, Pascale PERALDI,

Etaient présents ou représentés sans voix délibérative : Alain PUENTE, Cécile GOUNOT, Claire PAGES, Cedric SILLITTO, Jean MICOUD, Jean-Philippe DARGENT, Marie-Pierre MEILHAN, Michel TINE, Alain FURCY, Eric SENTUCQ, Martine ARTGUES, Karin BERNARD-GUELLE

Excusés : Eric MOUNES, Nathalie AUGUSTIN ROUCH, Jean-Michel PALAO, André CAMPAGNE, Dany FAURE, Jean-Claude TINE, Matthieu CRUEGE,

Le JEUDI 26 OCTOBRE 2023 à 18h00, les membres de l'Association pour la création du parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées se sont réunis en assemblée générale à la salle des fêtes de MANE

L'ensemble des personnes présentes ont émargé sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

Madame la Présidente Carole DELGA accueille l'assemblée et explique le déroulement de séance. Elle remercie Michel MASQUERE de nous accueillir à Mane, ravie de pouvoir être dans ce lieu, très central dans ce PNR.

Elle introduit la séance et l'ordre du jour fixé comme suit :

- Approbation de l'Avant-Projet de Charte
- Questions diverses

Elle rappelle les engagements pris lors de l'AG du 27 juin 2023 durant laquelle l'adoption du projet stratégique a été voté. Elle précise l'objectif de ce jour qui est de valider le projet de charte et saisir de la Région Occitanie qui saisira à son tour dès le mois de décembre l'Etat pour un examen préalable conjoint. Ce calendrier dense est dicté par le calendrier du renouvellement municipal et les délais incompressibles de la procédure. Elle rappelle qu'il est essentiel de boucler la procédure avant les élections municipales pour ne pas perdre 2 ans pour représenter le projet et remercie les services de l'Etat et de la Région pour leurs engagements aux côtés de l'Association afin de tenir ce calendrier

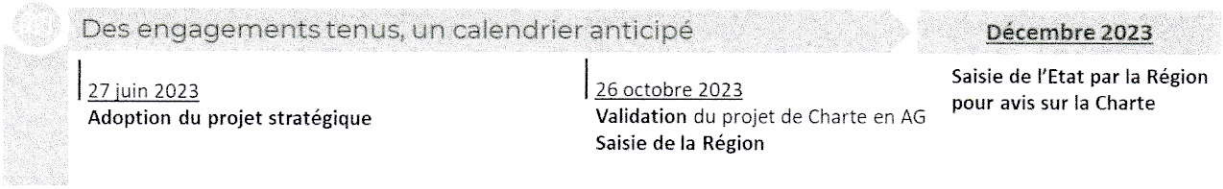

En l'absence de questions et de commentaires, la présidente met successivement aux voix les délibérations suivantes.

- 1ère délibération : Approbation de l'avant-projet de Charte

Travail mené depuis la dernière AG :

- *De juin à septembre 2023 : Rédaction du projet opérationnel (fiches mesures et plan de parc)*
- *Le 15 septembre 2023 le document martyr du volet opérationnel a été partagé suite au COTECH du 7/10/2023 aux nombreux partenaires qui ont effectué de nombreux retours (de la part des services de la Région, CD31 et 65, PETRs, ONF Chambre d'Agriculture, CAUE, SAGE, FD Chasse,...) afin d'amender, de préciser les éléments stratégiques, et compléter les engagements des collectivités et positionnement des partenaires*
- *Le 10 octobre 2023 l'équipe projet (services de la Région Occitanie, Conseils Départementaux 31 et 65, DREAL, DDT31, PETR PCP) s'est réuni afin de clarifier les attendus et partager le plan de parc*
- *Le 20 octobre 2023 : diffusion de l'avant-projet de Charte et plan de parc aux membres fondateurs et associés de l'association et à l'Etat*

Carole Delga rappelle les éléments attendus de l'avant-projet de Charte à soumettre à la Région

- *les « objectifs de qualité paysagère » puisque le territoire a été reconnu comme un territoire qui correspondait à la nécessité de préserver un patrimoine naturel sur le Comminges et la Barousse. Les objectifs de qualité paysagère doivent être travaillés dans la Charte*
- *Les objectifs de préservation des continuités écologiques, indispensables dans ces temps de changement climatique*
- *les orientations en matière d' urbanisation* et *rappelle qu'un PNR n'a aucune obligation ni aucun pouvoir en matière d'urbanisme, sur la règlementation mais incite la mise en adéquation des documents d'urbanisme et de la Charte.*
- *les orientations relatives à la circulation des véhicules à moteur visant à protéger les espaces à enjeux identifiés*
- *les dispositions d'encadrement des règlements locaux de publicité avec la nécessite de stopper la pollution du paysage, et maintenir l'aspect qualitatif.*

- *le périmètre de classement potentiel et plan du parc*
- *les engagements des signataires et l'organisation de la gouvernance territoriale*
- *les dispositifs d'évaluation et de suivi*

Carole Delga rappelle la mobilisation de toutes et tous présents aujourd'hui sur les séminaires pour être des relais de la concertation citoyenne qui a été active avec la présence sur les marchés, les cafés tchatche... C'est 950 contributions et une présence qui était significative dans ces formules qui étaient très souples et réparties sur l'ensemble du territoire
De la même façon le travail partenarial a enrichi cet avant-projet lors du partage du document martyr de l'avant-projet de charte et permis un travail efficace du BE et de l'équipe du PNRCBP

Carole Delga donne la parole à Philippe Terrancle qui salue l'assemblée et témoigne du plaisir de constater la forte mobilisation de ce jour pour la validation de l'avant-projet de Charte. Cet avant-projet de charte qui par la grâce de la délibération deviendra un projet de charte. C'est selon que l'on soit optimiste ou non, la dernière ou la première étape réelle de l'avis public de la charte. Ça ne veut pas dire qu'elle est figée. Le travail commence maintenant. On va avoir de longs mois d'échanges et d'itération. Nous devons déposer ce projet de charte auprès de la région pour qu'il soit délibéré en commission permanente... Nous sommes là pour lancer un process

Le projet de charte est composé

- Du préambule, une partie obligatoire et cadrée par la procédure.

Il nous parait fondamental de mettre en exergue une phrase à laquelle il faudra ajouter le mot Barousse : « Le Comminges enseigne l'évasion. C'est un tout petit pays, et pourtant il a dans ma géographie la taille d'un continent. » *(Bernard Minier).* C'est une phrase qui nous a toujours guidé le territoire au-delà de sa portée poétique. Mais ce petit pays, c'est un continent, un pays immense, qui mérite d'être PNR.
Le préambule, dans sa version martyr, explique la concrétisation de la volonté locale. L'avant-projet de charte n'a pas été fait par le BE, mais bâti à la suite de toutes les rencontres, médiations, atelier que nous avons mené ensemble, dans cette même salle où l'on a déjà été accueilli. C'est une émanation du territoire rendu possible par un système de co-construction.
Qu'est-ce qui est ressorti de l'ensemble de ces contributions ? C'est « s'adapter aux transitions ». Le territoire n'est pas peureux par rapport au changement. C'est quelque chose de puissant auquel il faut s'adapter pour continuer. Nous travaillons tous ensemble à la mise en place d'un écosystème local pour agir ensemble. C'est une réalité, le nombre de présent aujourd'hui l'atteste. Il faut que nous mettions en place un projet de gouvernance qui permette l'efficacité territoriale. Les enjeux majeurs de ce territoire sont définis dans ce préambule, expliquant également la définition du périmètre et sa cohérence établie lors de l'opportunité avec des géographes, les services du CD31 et évoquant les missions du futur syndicat mixte PNR CBP.

Lors de la dernière AG, le sous-préfet nous demandait de réduire le nombre des mesures proposées. Nous avons donc revu la structure des orientations, réduit le nombre de mesures pour les décliner en de plus nombreuses dispositions. C'est donc une modification de terminologie et non un bouleversement de la stratégie qui a été opéré depuis juin 2023

Il laisse la parole à Séverine MARCO pour évoquer le volet opération, qui rappelle que le document de charte a été transmis à l'assemblée. Un document conséquent à la hauteur des ambitions que porte le territoire. Sans revenir sur l'ensemble des mesures, elle présente les axes et les mesures phares (actions que le futur syndicat mixte pourra porter ou qui peuvent être mise en œuvre sur le territoire à court ou moyen terme)

Axe 1 — Construire collectivement l'avenir d'une ruralité désirable et ambitieuse

Orientations stratégiques

1.1 Porter **l'expérimentation et l'innovation** en faveur des **filières économiques, de l'économie sociale et Solidaire**

1.2 **Impliquer la population** du territoire et qualifier l'action publique

1.3 Consolider et appuyer des **objectifs de qualité de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'architecture**

1.4 Développer les **complémentarités avec les territoires voisins** et espaces Métropolitains

1.5 Mobiliser les **acteurs culturels** du territoire en faveur des **transitions**

Mesures Phares

→ Mesure 1.2.1 Faciliter les relations entre instances de décisions et citoyens
- **Ouvrir les instances consultatives aux éco délégués**

→ Mesure 1.4.1 Développer les **partenariats avec les espaces voisins, métropolitain et transfrontalier**
- identifier des projets communs d'intérêt mutuel et s'engager à les réaliser conjointement

Ce premier axe a été construit pour fixer les modalités de mise en œuvre des 2 prochains axes. C'est l'essence de ce que le futur PNR veut pour le territoire. Fixer les règles pour les citoyens dans toutes opérations et mesures mises en œuvre ; Y compris mobiliser les acteurs, (culturels), consolider les qualités paysagères et architecturales : le territoire, les habitants, le bien vivre ensemble et garantir la stratégie pour le préserver.
La phase de préfiguration a permis d'œuvrer notamment sur l'implication des citoyens. On travaille avec les éco délégués, avec P. LOUSTAU, personne motrice avec ses doubles casquettes, et interpellé les collégiens et lycéens sur la place qu'ils veulent prendre au sein de la gouvernance du futur Parc.
On a aussi mis en avant, parce que nous sommes proches de l'Espagne certes, le fait de développer des partenariats avec les espaces voisins, mais aussi avec le PNR ariègeois avec lequel on peut facilement tisser des projets (bouquetin, gelinotte...). Le préfet nous avait d'ailleurs demandé d'avoir un axe fort sur ce partenariat.

Axe 2 — Faire des transitions écologique et énergétique un catalyseur du développement local et solidaire

Orientations stratégiques

2.1 Agir en faveur de la **transition Alimentaire**

2.2 Conforter les capacités de **production d'énergies renouvelables** en s'engageant vers la décarbonation du territoire

2.3 S'inscrire dans une économie touristique durable, répondant aux nouvelles attentes sociétales

2.4 Bâtir un projet ambitieux autour des **mobilités décarbonées**

2.5 Réduire les impacts environnementaux de la construction et de la production de déchets en favorisant **l'économie circulaire et le réemploi**

Mesures Phares

→ Mesure 2.1.1 Conforter durablement la relocalisation de productions alimentaires accessible et de qualité

→ Mesure 2.3.2 Œuvrer pour l'**adaptabilité de l'économie touristique** du territoire

→ Mesure 2.4.1 Faire émerger une stratégie de **mobilité** partagée à l'échelle du territoire

Comment réussir l'adaptation au changement climatique, comment arriver à se saisir des questions d'Energie renouvelable, pour pouvoir avoir un développement local non déconnecté des enjeux de sociétés actuels. On retrouve dans cet axe
des orientations en faveur des transitions alimentaires, qualité, relocalisation des transformations et commercialisation et pourquoi pas mettre en place un PAT à l'échelle du PNR.
la production et encadrement d'énergies renouvelables
œuvrer pour l'adaptabilité de l'économie touristique du territoire.
l'enjeu des mobilités, avec la réouverture du train à Hydrogène sur notre territoire, et porter une ambition un peu plus large, reconnecter tous les sujets de mobilité et mieux mailler notre territoire avec des mobilités décarbonées.
l'économie circulaire, l'emploi...

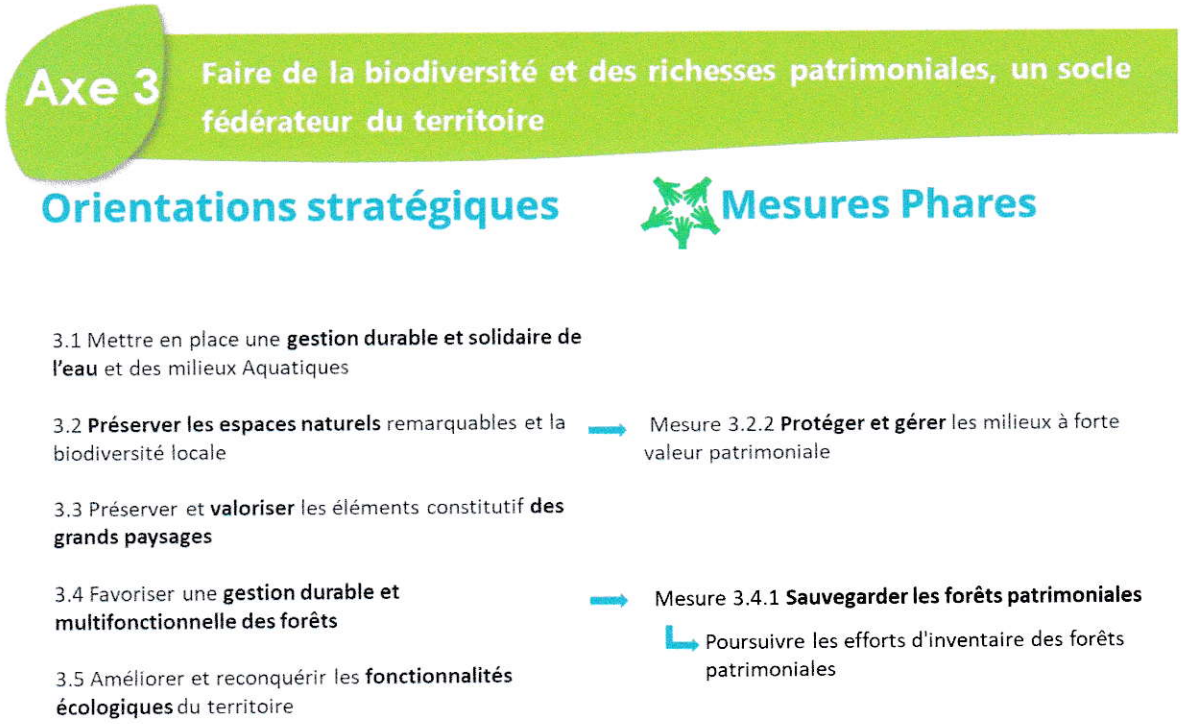

Préserver notre territoire.
La ressource en eau est un sujet majeur sur le territoire, plus largement avec des notions de solidarité autour de cette ressource et le besoin de préserver les espaces naturels ; La préservation des éléments constitutifs des grands paysages aussi car ce n'est pas que des éléments urbains à préserver dans cet axe ; le territoire est composé sur plus de 50% de couvert forestier avec une mesure phare et une ambition fixée au niveau du territoire de sauvegarder les forêts patrimoniales.

Philippe Terrancle présente le plan de charte :
C'est la spatialisation sur une carte des enjeux porté par une charte. Il précise la difficulté d'aboutir à un travail comme cela car le plan reste difficile à lire. Il est nécessaire car c'est un document autour duquel on se retrouve tous. Il est nécessaire de proposer également un plan de parc numérique avec des couches distinctes pour qu'on puisse véritablement être opérationnel. Les superpositions sont trop nombreuses qui rendent le document peu lisible et qui n'est pas une aide fine à la décision stratégique. Il y a un grand plan du parc sur lequel figure les grands enjeux et autour 5 petits cartouches avec de thématique un peu plus particulières.
C'est une pièce que nous devons fournir maintenant, et qui doit être transmis aux services de l'état.

Carole Delga détaille la procédure
La Région sera saisie mi-novembre après validation du bureau pour la mise en forme du document final. Le projet de Charte sera approuvé à la commission permanente du mois de décembre et en tant que Présidente de Région saisira l'Etat pour un avis sur le projet de charte.

Ce qui est essentiel, c'est qu'on puiss faire délibérer les communes avant la période préélectorales municipales 2026.

L'assemblée générale approuve l'avant-projet de charte présenté.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Questions diverses**

[Bernard Ducasse pour la commune de Valentine] : je n'ai pas su trouver sur le préprojet la problématique du rail. On ne ressent pas assez que le rail est important et vous en conviendrait que ça l'est puis que vous êtes à l'initiative de la réouverture de la ligne luchonnaise. J'aurais également voulu que ça soit plus incisif sur les coupes rases. Qu'est-ce qu'une bonne gestion de la forêt ? J'aurais voulu une recommandation sur les coupes rases.

[Carole Delga] il me semble que c'est acté que quand on va présenter le projet au niveau du gouvernement, la réouverture sera faite. La Charte est un document cadre avec une validité de 15 ans.

[Philippe Terrancle] : On parle de mobilité décarbonées au sens large, l'action que le Syndicat mixte pourra mener, je pense à la mise en place des navettes électriques dont Alain PUENTE est à l'origine. Le parc soutiendra toujours ce type d'initiative. Le travail autour de la mobilité hydrogène pour les 7 collectivités réunies dans le territoire d'industrie pour peser la création d'une usine de production d'hydrogène vert local. Tout cela figure déjà dans la charte, mais je suis d'accord avec vous monsieur le mot rail devrait apparaitre plus fortement ; Sachant qu'une charte est un projet à 15 ans et que notre souci n'est pas d'avoir le nez trop collé au réel actuel.

Sur la forêt, notre enjeu fort ce sont les vieilles forêts car nécessaire à la captation du carbone. Nous travaillons en lien avec l'ONF, les COFORT (Denis martin). ; Pour les coupes rases, il y a déjà des règlements, des recommandations paysagères au sein de l'ONF. Sur les forêts publiques c'est compliqué mais sur le privé c'est encore plus complexe d'où le travail incessant et fécond que nous devrons avoir auprès du CNPF pour sensibiliser les acteurs publics ou privés.

[Jean-Philippe Dargent] C'est un SUJET qui monte en puissance, sur les parties privées cela renvoi aux plans de gestion... Autant il ne peut pas y avoir d'interdiction, même si ça fait débat parfois. C'est dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion que sont appliquées toutes les règlementations autour de la gestion forestière.

[Jean-Michel DAT] Je trouve que ça manque d'ambition un peu sur l'identité culturelle du territoire et sur le patrimoine bâti qui doit être un atout et non un frein au développement.

[Philippe Terrancle] : il y a un SCOT sur le pays Comminges Pyrénées. Les 5 communes du PETR sud toulousain en ont également. Sur la Neste et la Barousse il est en construction. Il est clair que ce qui est évoqué relèvera d'un schéma de cohérence, le parc n'ayant pas de pouvoir règlementaire, capacité normative, c'est en travaillant avec les structures en place pour arriver à une meilleure qualité paysagère, urbaine. Il faut que l'on fasse de notre patrimoine bâti un atout. Les matériaux locaux sont traités dans la charte : filière pierre, bois des Pyrénées (en appel d'offre public par exemple) chaux et ciment d'Izaourt ou de martre plutôt qu'en camion de 38T qui traverse l'Europe. Donc ça s'est écrit en filigrane dans le projet. Pour notre projet de siège de PNR pas simple de faire appel à des matériaux locaux. Nous avons intérêt à ce que les matériaux locaux constituent un atout sur notre territoire.

[Carole Delga] ce débat de la question de l'architecture locale de la revalorisation du bâti, de l'harmonisation dans la restauration avec les bâtiments neufs implique que nous devons nous mobiliser pour permettre que des matériaux locaux puissent être utilisé. Il y a un vrai nécessité à renforcer les filières bois, pierre... Nous devons tous être mobilisé pour ça. Il faut que nous portions tous la cohérence du projet avec ses forces et ses contreparties. Avec le PNR il faut porter pour concerter et faire prendre conscience.

[Denis MARTIN] : aujourd'hui il existe une marque bois des Pyrénées qui vient s'ajouter à celle de Bois des Territoires du Massif central. Porté par des entreprises locales, scieurs locaux... Le collège Macé de Tarbes a été fait avec du bois des Pyrénées. Aujourd'hui on est sur plusieurs projets sur le département.

Les vielles forets représentent 6% de la Forêt du Massif Pyrénéen

Le changement climatique et la problématique « scolite » sur les forêts appellent parfois des réponses comme la coupe rase malheureusement aujourd'hui. Même d'une coupe définitive ou rase, il existe un couvert de régénération qui fait partie du cycle de la forêt. La forêt a régénération naturelle est soumise à la problématique de l'abroutissement par les cervidés, qui est un gros problème sur nos forêts après le Changement climatique.

[Philippe Terrancle] ajoute que la problématique cervidé est dans le projet de charte. Et a été pris en considération. Il rappelle que c'est la procédure qui est lancée ce soir, ce n'est pas un projet définitif.

[Carole Delga]. Rappelle qu'il n'y a pas de hors sujet, que c'est le moment d'échanger notamment s'il y a des incompréhensions, si des habitants ont fait remonter des questions...

Pour bien prendre en compte le sujet des mobilités, il faut aussi à l'échelle du PNR parler de toutes les mobilités décarbonées car beaucoup de parties du territoire ne bénéficient pas du rail. Il faut proposer d'autre solutions, parfois semi collectives, comme la location de voitures électriques qui peuvent être en autopartage, la question des petits circuits en petits effectifs. Bien sûr la présidente de Région que je suis privilégie le rail mais ce n'est pas possible partout. Il faut des trains à l'heure et moins cher.

Sur la question de la forêt, il faut bien mettre en avant que c'est une ressource à préserver mais aussi savoir l'utiliser par rapport à l'architecture traditionnelle. En Occitanie 90% du bois de construction ne vient pas de France. C'est un chiffre qui me heurte car on voit souvent la possibilité d'avoir une

ressource locale et un impact environnemental qui est moindre en termes de transport et mode d'exploitation qui sont sur d'autres pays ou continent bien moins vertueux. Je pense aussi que tous les travails sur la question de l'architecture, les techniques anciennes, ce que la région s'emploie à faire notamment sur les filières bois, pierre, maçonnerie, seront dans l'objet d'éducation-formation du futur parc. Il faut sensibiliser les aménageurs sur la question du vivre ensemble et sur les services qu'on associe à la construction. S'inspirer des pays voisins en Europe du nord ou en Espagne sur la place de la voiture ou du vélo, la présence des espace publics dans la question du fait constructif. Ce sont des sujets qu'on doit populariser et qu'on n'a pas assez travaillé. Ce sont les missions essentielles d'un PNR.

[Jean-Michel DAT] Sur la place d' l'identité culturelle dans le projet de Charte, cette démarche n'est pas suffisamment surligné. Comment voyez-vous la question ? Est-ce que notre identité doit trouver sa place au sein de la charte ou est-ce un point de détail ?

[Carole Delga] : Ce n'est pas un point de détail. Sur la charte la culture régionale il me semble qu'elle est mise en avant.

[serverine MARCO] : le sujet a été abordé et pour être honnête il y a eu des manque qu'on a renforcé par ailleurs et remis au centre de l'orientation culturelle. Nous avons mieux identifié les partenaires. On l'avait éloigné d'autres sujet qu'on a ramené au premier plan. On pense aux savoirs faire locaux, le classement transhumance Unesco, le classement des brandons. Nous avons eu des commentaires très justes et judicieux venue entre autres du département des Hautes-Pyrénées qui nous ont conduit à amender l'avant-projet de charte à ce sujet.

Je profite de ce moment pour vous remercier tous pour votre implication. L'objectif de la rédaction était de transcrire les attentes du territoire. Nous avons listé tous les sujets, certains sont en creux, d'autres plus forts. La période entre Septembre et Octobre 2023 a été propice grâce aux retours pertinents pour renforcer notre transcription des orientations, des mesures... des partenaires aussi qui se sont positionnés clairement sur des engagements, qui avaient envie d'être associés à un niveau plus marqué comme le PETR Pays sud toulousain, par exemple. Il y avait des manques identifiés et mise en lumière notamment par la présence des partenaires sur le terrain et qui mènent des actions locales, précurseurs de ce PNR, ce qui amené le projet de Charte vers l'excellence.

[Carole Delga] Les extraits des sujets évoqués qui ont évolué seront transmis par mai.

[Michel Lavigne adjoint au maire d'Artigue] Par rapport aux transports et notamment sur les lieux touristiques majeurs qui sont envahis par les véhicules, je trouve qu'on a un peu de retard par rapport par rapport à l'Espagne qui a aménagé des transports collectifs pour aller vers ces sites majeurs et magnifique. L'afflux des voitures nuit à la beauté de ces sites. On subit ces inconvénients à Artigue et notamment ceux qui travaillent, les éleveurs et qui les week end ne peuvent pas se déplacer. La sécurité en pâti dans ces endroits. Les interventions des secours est impossible.

[Carole Delga] c'est un sujet essentiel. Il faut qu'on arrive à réguler l'accès aux sites d'intérêt majeur. La question du transport collectif, moins impactant, permet aussi de réguler l'accès sur les sites. On peut faire un comptage. Sur la CCPHG vous êtes objectivement en bonne position, vous avez fait des tests sur plusieurs sites majeurs. Avec la réouverture du train, les gens vont pouvoir laisser de côté la voiture. Il faut travailler les services autour de la gare, avoir du transport semi collectif, du covoiturage... La CCPHG y travaille et les expériences menées ont été positives sur le retour de fréquentation et le retour de satisfaction client.

[Alain PUENTE] : c'est un problème dont on a conscience, on a beaucoup de site, comme à Arbas et le travail fait par la CCCGS, on a lancé l'expérimentation LIPY pour rallier avec 2€ les sites majeurs. D'abord nous avons expérimenté ça en vallée d'Oô en partenariat avec le projet de PNR et l'Agence des Pyrénées, avec 900 ou 1000 passagers. Les retours ont révélé des éléments de convictions, le retour était tourné vers la satisfaction de faire un geste pour la planète. On a étendu cette expérimentation à la vallée du Lys etc. Merci à la région car on a pu vite caler ça avec les horaires Lio. Il faut qu'on l'étende, je vois que c'est engorgé à Artigue. Mais il y a un problème de mentalité, car autant sur le Mourtis ça a été plus difficile, ça n'a pas marché entre Gourdan et Saint-Bertrand/Valcabrère, non plus alors qu'à proximité de la gare. On a été retenu pour un AMI mobilité, on va y travailler dans le cadre du retour du train.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Carole Delga remercie l'assemblée et lève la séance à 19H40

La présidente de l'association
Carole DELGA

Le secrétaire de séance
Jean-Bernard CASTEX